

<http://clg-les-provinces-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article418>



Collège des Provinces : un peu compliqué

- Le Collège - INFORMATIONS -



Date de mise en ligne : vendredi 18 septembre 2020

Copyright © Collège Les Provinces - Tous droits réservés

La correspondante de la Nouvelle République est venue interroger la principale du collège Les Provinces, Mme Keller, sur la rentrée. L'article a été publié le 17/09/2020.

Du point de vue des élèves et des enseignants, la rentrée s'est bien passée au collège des Provinces mais lorsque l'on interroge l'équipe de direction, l'avis est plus nuancé. En effet, outre les contraintes liées à la crise sanitaire, il lui faut composer avec celles propres à l'établissement lui-même. Construit en 2009, et conçu pour 600 élèves, le collège est doté de couloirs étroits. Au fil des années, le nombre d'élèves s'est accentué au point qu'à l'heure actuelle, aucune des 32 divisions ne dispose de classe dédiée malgré l'installation de six constructions préfabriquées depuis la rentrée 2017. De ce fait, les déplacements sont nombreux dans une journée, et peu aisés, pour les 800 collégiens et la centaine d'adultes, enseignants et agents.

Dès les premiers jours de la rentrée, Catherine Keller, principale, Christelle Moulin, principale-adjointe, et Bruno Buron, directeur-adjoint chargé de la Segpa sont passés dans toutes les classes pour expliquer les consignes relatives au port du masque (obligatoire pour tous, même pour les moins de 11 ans, en espace clos comme à l'extérieur, y compris sur le parvis), et à l'ensemble des gestes barrières.

« D'ailleurs, pour éviter les brassages à l'heure du déjeuner, les demi-pensionnaires sont regroupés par classe » précise la responsable de l'établissement. Si l'on ajoute à cela le fait que le collège compte une classe Cham (classe à horaires aménagés en musique) par niveau, qu'il est le seul du département à accueillir des Ulis-Tfm (1), lesquels demandent une prise en charge individuelle constante, que ses classes de Segpa sont bien chargées (sur ces deux points, Catherine Keller sait l'inspection académique très à l'écoute) et que de nombreux professeurs sont en poste partagé, l'on comprend que l'emploi du temps ait été qualifié de « casse-tête chinois » par l'intéressée qui déplore de surcroît l'absence, très pénalisante, d'une conseillère principale d'éducation (CPE) stagiaire mais retrouve le sourire pour assurer que « l'équipe ne baisse pas les bras ! ».

Le collège des Provinces accueille les élèves provenant d'écoles blésoises (Yvonne-Mardelle, Marguerite-Audoux, Victor-Hugo, Rue du Foix) et de communes voisines (La Chaussée-Saint-Victor, Marolles, Villerbon). (1) Unité localisée pour l'inclusion scolaire pour des élèves présentant des troubles des fonctions motrices.